



ÉCO-CHALLENGE

TOUTES LES ACTIONS COMPTENT VRAIMENT



FORMATION
L'éco-challenge Little Big Impact :
un atelier de sensibilisation et
d'engagement pour la transition
écologique



A qui s'adresse la formation



Pour qui

L'atelier de l'éco-challenge s'adresse à toute personne désireuse de mieux comprendre les enjeux environnementaux et les actions efficaces à mener au quotidien.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire, l'atelier s'adapte à tous les niveaux de connaissances et d'engagement.



Les objectifs pédagogiques



Objectifs

- Acquérir ou consolider les connaissances essentielles sur les crises écologiques : les grands ordres de grandeur, les causes et les conséquences ainsi que les objectifs à atteindre
- Identifier les solutions efficaces pour réduire concrètement son empreinte environnementale
- Identifier des actions collectives pour réduire l’empreinte environnementale de son organisation



Les 4 phases de l'atelier de sensibilisation et d'engagement



SENSIBILISATION / ENGAGEMENT : 2H

1

COMPRENDRE LA SITUATION ACTUELLE

- S'approprier les **fondamentaux** des crises écologiques I
- Identifier les **causes** et **conséquences**
- Déterminer **le rôle et la part des individus** et des organisations pour atteindre les objectifs de réduction d'empreinte carbone

2

COMPRENDRE SON IMPACT PERSONNEL

- Calculer son **bilan environnemental** individuel
- Partager ses **émotions** personnelles pour mieux les appréhender
- Identifier les éco-actions qui ont le **plus fort impact** au niveau collectif

3

S'INSPIRER ET S'ENGAGER

- Découvrir des **éco-actions** qualifiées et catégorisées
- Construire son **plan d'action** individuel pour réduire son impact environnemental
- Partager avec ses pairs les **freins** perçus au changement et co-construire les **solutions** possibles

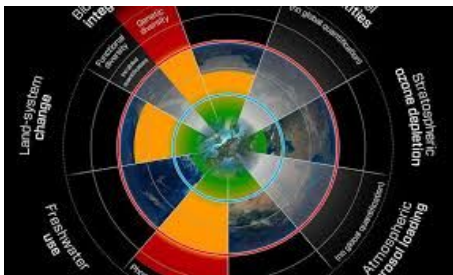
4

ALLER PLUS LOIN COLLECTIVEMENT

- Faire émerger lors d'une session d'intelligence collective des idées d'actions pour réduire l'**empreinte environnementale de l'organisation** et de ses parties prenantes internes et externes

Des contenus qui s'adaptent aux objectifs de prise de conscience et d'engagement sur différentes dimensions

PRISE DE CONSCIENCE



CRISES ÉCOLOGIQUES ET LIMITES PLANÉTAIRES

L'essentiel à **comprendre** des enjeux du **changement climatique**, de l'**effondrement de la biodiversité**, de la **raréfaction des ressources naturelles** ainsi que les **leviers d'action collectifs et individuels** efficaces

ENGAGEMENT SUR LEVIERS D'ACTION



ECO-ACTIONS A IMPACT PERSONNEL



PRATIQUES PROFESSIONNELLES

+150 actions dans 10 thématiques de la vie pro et perso avec l'impact sur le bilan carbone personnel et celui d'une organisation
(mobilité, alimentation, numérique, finance, gestion des déchets, équipement, ...)

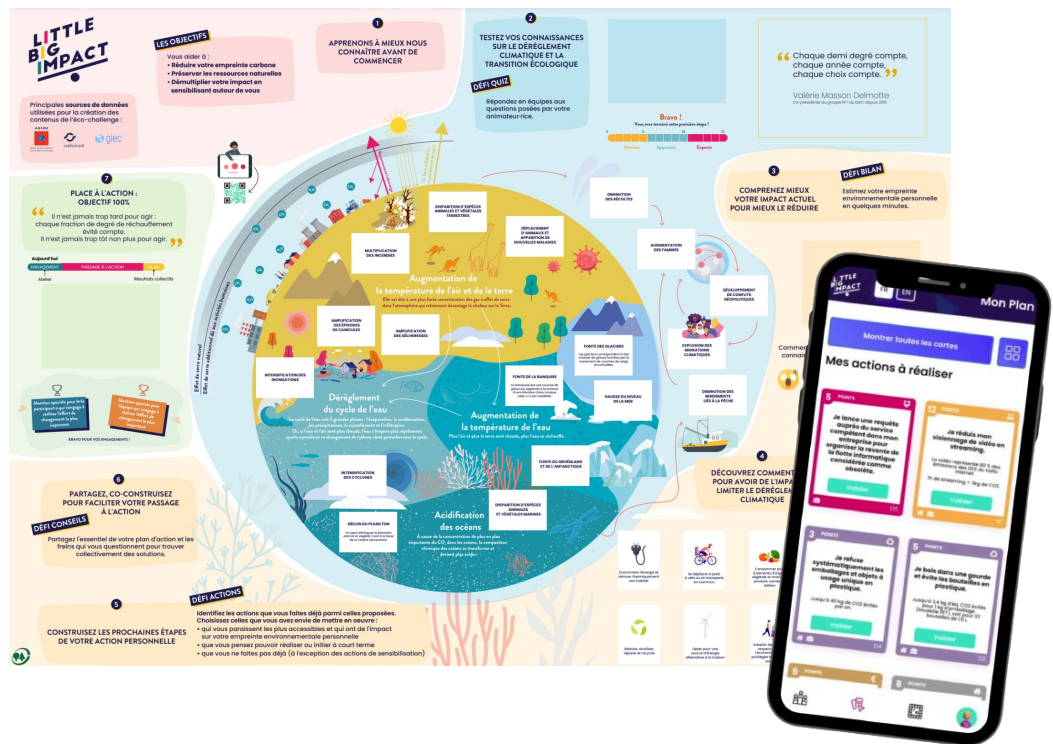


Les modalités de l'atelier

- **Durée** de l'atelier : 2 heures à 2 heures 30 (suivant les besoins définis en amont de la formation)
- **Modalité de participation** en intra entreprise :
 - En présentiel, session collective de 5 à 12 participants
 - En distanciel, session collective de pour 5 à 8 participants
- Une animation construite sur les principes de l'**intelligence collective** et de la **psychologie de l'engagement** et délivrée par un intervenant formateur expert en français ou en anglais
- Une **expérience collective gamifiée** s'appuyant sur des contenus issus des **rapports du GIEC** et des **travaux de l'ONU et de l'ADEME**
- Une **approche pratique et non culpabilisatrice** facilitant l'apprentissage et le passage à l'action du plus grand nombre



Des modalités d'animation hybrides qui font la force de notre solution



Nos supports d'animation physiques et digitaux ont été conçus pour proposer une **expérience ludique et immersive** à tous les participants, pendant et après l'atelier :

- Un **plateau de jeu** et des cartes pour suivre les différentes séquences de l'atelier, échanger autour d'un support commun et rendre les participants acteurs de la formation
- Une **plateforme digitale** accessible à tous depuis un smartphone ou un ordinateur pendant et après l'atelier :
 - Support intuitif des **activités individuelles** (bilan écologique, plan d'action, cartes éco-actions ...)
 - Bibliothèque d'**infos pratiques et de conseils** pour passer à l'action
 - Support de la **gamification** : classements individuel et par équipe, scores, podium, ...
 - **Mesure** de l'engagement



Un dispositif pédagogique efficace



- L'alternance des **différentes techniques pédagogiques** déployées durant l'atelier (quiz interactif, interrogation des émotions, découverte autonome de contenus ou encore partage d'expériences) contribuant à l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- Une **évaluation** de préformation pour les apprenants ainsi qu'une **mesure des acquis** et de leur niveau de satisfaction par auto-évaluation est prévue à l'issue de la formation, à chaud et à froid 3 mois après.
- L'accès au plan d'action personnel pendant plusieurs semaines suite à l'atelier **permet d'ancrer les connaissances, de continuer à apprendre, de stimuler son passage à l'action et de mesurer l'atteinte de ses objectifs.**
- Un **émargement** digital ou physique attestant de la participation de chaque apprenant.
- L'ensemble des retours des apprenants et des animateurs permet de nourrir le **dispositif d'amélioration continue** de la solution et d'en améliorer l'impact.

98%

Taux d'apprenants dont les connaissances et l'envie d'agir ont progressé post atelier

Un questionnaire de satisfaction est dispensé à l'issue de chaque atelier dans une logique d'évaluation et d'amélioration continue du programme. Taux mesuré de janvier 2023 à juin 2024 sur un échantillon de plus de 800 répondants.



Les infos pratiques (1/2)



LE PRIX

PROPOSER UN ATELIER AU SEIN D'UNE ORGANISATION

Atelier animé par un animateur professionnel pour les collaborateurs d'une organisation

A partir de 600€^{HT} *

Tarifs HT. En tant qu'entreprise de l'économie sociale et solidaire, nous adaptons nos tarifs au profil de votre organisation afin de rendre nos offres accessibles au plus grand nombre. Discutons-en.

+ LES OUTILS INCLUS

L'accès à la plateforme Little Big Impact depuis le jour de l'atelier jusqu'à 3 mois suite à l'atelier.



Les infos pratiques (2/2)

LE LIEU

Les sessions de formation se déroulent par visioconférence (sur google meet ou autre si vous le souhaitez) ou en présentiel au sein des locaux de l'entreprise cliente ou dans des locaux spécialement réservés*

*Les lieux sélectionnés pour les sessions présentiels s'adaptent au public cible et le cas échéant sont accessibles aux personnes en situation de handicap et respectent les conditions ERP

(<https://handicap.gouv.fr/presse-actualites/actualites/article/registre-d-accessibilite-obligatoire-un-guide-pour-les-erp>)

Personnes en situation de handicap : La formation est ouverte à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des compétences, des moyens proposés dans le cadre de la prestation. Le bénéficiaire en situation de handicap sera orienté vers le référent handicap du centre de formation afin de définir ensemble les conditions de la prestation.



Qui sommes-nous ?

4 cofondateurs spécialistes

Consultants en change management & facilitateurs, à l'origine de démarches de transformation et de mobilisation pour des grands comptes



**Laura
Benat**

**Vincent
Juilliard**

**David
Canonge**

**Camille
Guézennec**

2020

Création de Little Big Impact

+7000

personnes accompagnées
dans la transition écologique

+100

animateurs experts
intervenant partout en France



**Un écosystème ouvert d'experts
indépendants et de partenaires engagés**



L'équipe pédagogique

**Laura
Benat**



Conceptrice
pédagogique

**Camille
Guezennec**



Conceptrice
pédagogique

**Vincent
Juilliard**



Concepteur
pédagogique

**David
Canonge**



Référent qualité
et handicap
/
Référent
pédagogique
et administratif



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

■ Désignation

LITTLE BIG IMPACT est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans le développement de compétences comportementales et relationnelles, d'orientation, d'insertion ou de réinsertion. Son siège social est fixé au 27 rue des Taillandiers – 75011 Paris. LITTLE BIG IMPACT conçoit, élabore et dispense des formations interentreprises, intra-entreprises, ou à destination de particuliers, à Paris et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de LITTLE BIG IMPACT.
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations interentreprises** : les formations inscrites au catalogue de LITTLE BIG IMPACT et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- **formations intra-entreprises** : les formations conçues sur mesure par LITTLE BIG IMPACT pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les Opérateurs de Compétences.

■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par LITTLE BIG IMPACT pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de LITTLE BIG IMPACT. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été précisées dans le contrat ou la convention de formation avant le démarrage de la formation.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. LITTLE BIG IMPACT aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à LITTLE BIG IMPACT.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le **Client** retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à LITTLE BIG IMPACT. En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par LITTLE BIG IMPACT au **Client**. Si l'accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à LITTLE BIG IMPACT au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, LITTLE BIG IMPACT se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du **Stagiaire** ou de facturer la totalité des frais de formation au **Client**.

■ Dédit et remplacement d'un participant

En cas de dédit signifié par le **Client** à LITTLE BIG IMPACT au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, LITTLE BIG IMPACT offre au **Client** la possibilité :

- de repousser l'inscription du **Stagiaire** à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de LITTLE BIG IMPACT, et après accord éventuel de l'**OPCO**,
- de remplacer le **Stagiaire** empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'**OPCO**. Cette dernière possibilité ne peut s'appliquer aux personnes intermittentes du spectacle.

■ Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par LITTLE BIG IMPACT. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de LITTLE BIG IMPACT distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le **Stagiaire** et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le **Client** à ce titre ne peuvent être imputées par le **Client** sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un **OPCO**. Dans cette hypothèse, le **Client** s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à LITTLE BIG IMPACT.

■ Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Les dates et horaires des formations sont précisés sur le contrat ou la convention de formation professionnelle.

■ Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à LITTLE BIG IMPACT ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. LITTLE BIG IMPACT peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, LITTLE BIG IMPACT se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

■ Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en trois exemplaires par LITTLE BIG IMPACT au **Client**. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à LITTLE BIG IMPACT par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal, télécopie, mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre LITTLE BIG IMPACT, l'**OPCO** ou le **Client**.

A l'issue de la formation, LITTLE BIG IMPACT remet une attestation de formation au **Stagiaire**. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un **OPCO**, LITTLE BIG IMPACT lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client**, à sa demande.

■ Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, LITTLE BIG IMPACT est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**.

LITTLE BIG IMPACT ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à LITTLE BIG IMPACT, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de LITTLE BIG IMPACT.

■ Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par LITTLE BIG IMPACT pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de LITTLE BIG IMPACT. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

■ Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

■ Confidentialité et communication

LITTLE BIG IMPACT, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par LITTLE BIG IMPACT au **Client**.

LITTLE BIG IMPACT s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité par LITTLE BIG IMPACT comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise LITTLE BIG IMPACT à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de LITTLE BIG IMPACT.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le **Stagiaire** pourra exercer ce droit en écrivant à : LITTLE BIG IMPACT, 27 rue des Taillandiers, 75011 PARIS, ou par voie électronique à : contact@littlegbigimpact.com

En particulier, LITTLE BIG IMPACT conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, LITTLE BIG IMPACT s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

■ Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et LITTLE BIG IMPACT à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.



Nos coordonnées



27 rue des Taillandiers, 75011 Paris

contact@littlebigimpact.com

RCS PARIS 881 596 753 00015 - Code APE 74.90B

Organisme de formation : déclaration d'activité enregistrées sous le numéro 11756089575 auprès du préfet de la région d'ile-de-France